

ATTESTATION DE DEBUT DE MOBILITE ETUDE Confirmation of arrival

A FAIRE COMPLETER au début de la mobilité d'études dans l'établissement et à déposer sur le portail de mobilité dans le formulaire : "2024/25 – 2 – Suivi de mobilité – Début de séjour"

Programme de mobilité :

- Europe ETUDES Erasmus+ Europe ETUDES (autre)
 Hors-Europe ETUDES Erasmus+ Hors-Europe ETUDES (autre) Double Diplôme

ORGANISME D'ACCUEIL / HOST INSTITUTION

Nom de l'organisme/*Name of institution* :

Code Erasmus/*Erasmus Code (si applicable/if relevant)* :

Pays/*Country* :

ATTESTATION / CERTIFICATE

« Nous confirmons que M./Mme..... venant de l'Université d'Orléans - F ORLEANS01
"We hereby confirm that Mr./Mrs. coming from the University of Orléans - F ORLEANS01

s'est inscrit(e) dans notre établissement pour effectuer une mobilité d'études dans le cadre du programme précité.
has registered at our institution to carry out a mobility for studies in the framework of the above mentioned programme.

Les dates prévues du séjour d'études sont / *The planned dates of the study period are:*

du / *from* ____ / ____ /20____ au / *to* ____ / ____ /20____
(ne pas inclure la période de rattrapages / do not include the re-sit/retake examination) »

Les dates indiquées doivent correspondre à **votre 1^{er} jour de présence** dans l'établissement pour la date de début de séjour et à votre dernier jour de présence dans l'établissement d'accueil (ex. : fin de la période d'examens, de cours, et non votre date effective de départ) pour la date de fin de séjour.

Nom et statut de la personne responsable de l'établissement d'accueil (Obligatoire):
Name and position of the responsible person at the host institution (REQUIRED):

Lieu (OBLIGATOIRE)/ *Place (REQUIRED):*

Date (OBLIGATOIRE) / *Date (REQUIRED):*

Signature (OBLIGATOIRE) / *Signature (REQUIRED):*

Cachet de l'établissement (OBLIGATOIRE) /
Stamp of the institution (REQUIRED):

Stamp

Cette attestation ne doit comporter aucune rature ou correction au blanc.
This certificate shall not contain any erasures or alterations.

Cette attestation, à déposer sur le portail de mobilité en début de séjour, permettra le versement de 75% des aides financières. Vous recevrez les 25% restants quand vous déposerez l'attestation de fin de séjour sur le portail de mobilité.